

Délibération portant approbation de l'attribution de subvention à l'association des personnels « La Parenthèse » au titre de l'année 2026.

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.
- Vu** la convention de partenariat pluriannuel signée entre l'Enssib et l'association des personnels de l'Enssib « la parenthèse ».
- Vu** les statuts de l'association des personnels de l'Enssib « la parenthèse » déposés à la préfecture du Rhône en date du 5 septembre 2025.
- Sur** proposition de la Directrice de l'Enssib.

Le Conseil d'Administration réuni le 11 décembre 2025 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve la décision d'attribution de subvention à l'association des personnels « La Parenthèse » de 7.000€ au titre de 2026**, annexée à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice :	21
Quorum de présence :	17
Votes exprimés :	
Dont	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 11 décembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration


M. Marc BERGÈRE

La Directrice


Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

Décision n° 2025-11
portant approbation de la décision d'attribution de subvention à l'association des
personnels « La Parenthèse » au titre de l'année 2026.

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.
- Vu** les statuts de l'association des personnels de l'Enssib « la parenthèse » relatifs à la délibération n°2025-10-07-3.3 du CA approuvant la convention de partenariat au titre de l'année 2026.
- Vu** la convention de partenariat pluriannuel signée entre l'Enssib et l'association des personnels de l'Enssib « la parenthèse ».

Décide

ARTICLE 1 :

L'Enssib et l'association des personnels de l'Enssib « la parenthèse » ont conclu une convention de partenariat pluriannuel par laquelle l'Enssib contribue financièrement aux projets de l'association.

ARTICLE 2 :

Une subvention de 7.000€ est attribuée à l'association des personnels de l'Enssib « la parenthèse » au titre de l'année 2026.

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 11 décembre 2025

La Directrice


Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL